



Résidences

Appel à candidatures #4

Qu'est-ce qu'une résidence dans les Fablabs bruxellois ?

Le [Réseau des fablabs bruxellois](#) lance un appel à candidature pour des résidences au sein des fablabs (fabrication laboratory) de la Région bruxelloise.

Les fablabs sont des ateliers partagés ouverts à tou.te.s, mettant à disposition des outils numériques et les savoirs qui y sont associés. On y trouve par exemple des imprimantes 3D, des découpeuses laser, des fraiseuses numériques, de l'électronique et bien d'autres machines.

Les résidences s'adressent aux makers (aguerri.es ou en devenir) et à tous les créatif.ve.s qui souhaitent expérimenter et s'emparer des outils mis à disposition dans les fablabs, notamment les outils numériques, afin de donner vie à une idée.

En plus de rendre concret les projets des futurs résident.e.s, l'objectif est de stimuler les échanges entre les résident.e.s et le territoire, les fablabs et leurs communautés, mais aussi de favoriser le partage de connaissance, la production, la recherche autour des machines numériques et l'apparition de nouvelles idées.

Le subside est octroyé dans le cadre de la réglementation sur les aides dites de minimis.

Calendrier de candidature

- Lancement appel : 20 mars
- Date limite de réponse : 30 avril à 23h59 par formulaire
- Résidence pouvant s'étaler entre le 1 juillet et le 30 octobre 2025 (à convenir avec le fablab accueillant)

Conditions d'accès

L'appel est ouvert aux makers dans l'âme, aux entrepreneur.e.s, artisan.ne.s, architectes, créateur.trice.s, artistes plasticien.ne.s, designers, scénographes, étudiant.e.s résidant en



Région Bruxelles-Capitale, majeur.e.s (18 ans) au moment de l'appel et disposant d'une +assurance couvrant sa responsabilité civile.

Chaque candidat·e ne peut présenter qu'un seul dossier par appel.

Des candidatures collectives sont également acceptées, moyennant la rencontre des conditions d'accessibilité par chaque membre du collectif. Les membres d'un collectif ne peuvent pas présenter un dossier individuel pour le même appel. Un collectif est constitué de maximum 4 personnes (voir conditions particulières de chaque lieu d'accueil)

Les lauréat.es ayant déjà bénéficié d'une résidence dans le cadre d'un précédent appel du réseau des Fablabs n'ont pas le droit de se représenter à un appel dans les 2 années qui suivent leur résidence.

Durée de la résidence

6 à 8 semaines

Que recevront les lauréat.e.s ?

- La mise à disposition d'un espace de travail (accessible durant les heures d'ouverture du fablab) ;
- Des formations aux machines numériques dont dispose la structure hôte;
- Un accompagnement dans l'utilisation des machines et conseils en termes de production numérique ;
- L'accès aux machines du fablab (voir conditions particulières de chaque lieu d'accueil) pour la production de leur projet selon les conditions reprises dans la convention tripartite signée au plus tard le premier jour de la résidence ;
- Un subside d'un montant de 1000 € dédié au développement du projet lauréat et conditionnée par la réalisation des obligations attendues (voir obligations ci-dessous) ;
- Remboursement des frais de réalisation plafonnés à hauteur de 500 € TVAC (pour les matières premières et les consommables liés à la réalisation du projet lauréat) et sur présentation de justificatif (facture nominative) ;
- Le soutien logistique et de communication pour la réalisation de la contribution apportée par le maker.
- Des moments de rencontre entre les résident.es des différents fablabs
- Une formation proposée par l'un des autres Fablab participants pendant la durée de sa résidence, et cela gratuitement.

Quelles sont les obligations attendues de la part du.de la résident.e ?

- Au terme de la résidence, le porteur du projet s'engage à remettre au fablab une documentation de qualité, sur deux pages recto/verso minimum:

- Des visuels de qualité de sa production (en cours de réalisation et la production finale) et des éventuels workshops. (5 images minimum)
 - Un texte explicatif de son projet, du déroulement de ce dernier.
 - Les fichiers de production. Ils pourront être exigés par le fablab afin de permettre une mise en commun (une licence de “creative commons with attribution”).
- Les pièces justificatives pour lesquelles la subvention a été accordée.
 - L'équivalent d'une contribution de 5 jours de travail dédiés au développement du fablab et de sa communauté. Cette contribution peut par exemple prendre la forme de
 - l'organisation et l'**animation d'un workshop**.
 - la **production** d'une création.
 - La participation à un ou des projets au bénéfice du FabLab.
 - Une présentation du projet de sa résidence durant la **Maker Faire** de Bruxelles ou un autre événement de restitution et d'exposition des résidences. Et une participation physique à cet évènement.

La Documentation est une condition à la réussite de la résidence:

Le paiement du subside sera conditionné par la bonne réception par le RFB de la documentation, correctement effectuée par le résident, des recherches du développement et du résultat de sa résidence.

Une fois l'ensemble de ces conditions validées, les subsides seront versés aux résidents.

Quelles sont les obligations attendues de la part des fablabs participant?

- Remettre au RFB un texte et des visuels afin d'une éventuelle publication de ce projet.
- Participer à la mise en place du volet Résidence à la Maker Faire.

Une fois l'ensemble des ces conditions validées, les subsides seront versés aux structures accueillantes.

Comment participer ?

La participation se fait au travers d'une candidature en ligne à l'adresse www.fablab.brussels/residences.

La candidature comprend :

1. LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE reprenant LA PROPOSITION DE PROJET

Le formulaire de candidature est à remplir en ligne. Il reprend les données administratives ainsi que:

- Un résumé du projet
- l'intérêt pour le projet d'être réalisé dans un fablab
- La prise en compte des critères environnementaux
- La méthodologie proposée (agenda, identification des besoins matériels pour la mise en œuvre, identification des compétences disponibles et à acquérir, implication dans la vie du fablab, mode de travail, taux de présence sur le lieux,...)
- Une grille des 8 fablabs offrant la possibilité de faire une résidence. Sélectionnez au maximum 3 lieux d'accueil et de les classer par ordre de préférence (1= 1er choix).

2. UNE BIOGRAPHIE et/ou CV

Un court curriculum vitae qui détaille votre parcours. Le CV est un moyen de contextualiser le travail du résident.

Le cas échéant, un curriculum vitae de chaque membre du collectif présentant une candidature commune.

3. Documentation visuelle

Un bref portfolio (10 pages maximum sous format PDF) reprenant quelques images en lien avec le projet, la production envisagée, la recherche menée au fablab ou le parcours du candidat.

Pour les candidat.es ne disposant pas de portfolio ou de création, une lettre de motivation (maximum une page recto-verso) reprenant l'intérêt à bénéficier de la résidence.

Critères de sélection et notation

La notation sera effectuée par un jury de 8 fab managers (un par établissement).

L'identité des participants ne sera visible par le jury qu'après la notation, pendant la phase de sélection.

Le jury évaluera les projets remis selon les critères d'analyse ci-dessous:

- Liens pertinents de la pratique avec les axes principaux de préoccupations du fablab et l'intérêt des outils numériques pour la concrétisation de la recherche et/ou la production du projet (5)
- Originalité et créativité de la proposition (5)
- Qualité méthodologique (5)
- La qualité environnementale des réalisations faites durant le projet (5)

DANS QUEL FABLAB FAIRE SA RÉSIDENCE ?

8 fablabs du réseau des fablabs bruxellois (Cityfab 1, Cityfab 2, Cityfab 3, Fablab'ke, Green Fabric, Microfactory, OpenFab, Orange Digital Center) offrent la possibilité de réaliser une résidence dans le cadre de cet appel à projet. Ci-dessous, une description des fablabs pour permettre aux candidats de sélectionner le lieu privilégié pour réaliser leur résidence de 6 à 8 semaines.

Chaque candidat.e est invité.e, au travers du formulaire de candidature, à sélectionner 3 lieux et à les classer dans l'ordre de préférence. En fonction des résultats des critères de sélection, le jury attribuera les résidences au 1er, 2e ou 3e choix du.de la candidat.e.





OpenFab

Situé en plein milieu de la rue Gray reliant la place Flagey à la place Jourdan, OpenFab est un fablab de quartier spécialisé dans le jeu au sens large. Les membres sont des passionnés, qui créent leurs propres prototypes, animent des tables de jeux ou de game jam pendant les nombreux événements qui sont proposés dans nos locaux.

<https://openfab.be/>

Spécificité du fablab	événements autour du jeu: soirée jeux, game jam, création de prototypes
Maker concerné	Tous les makers

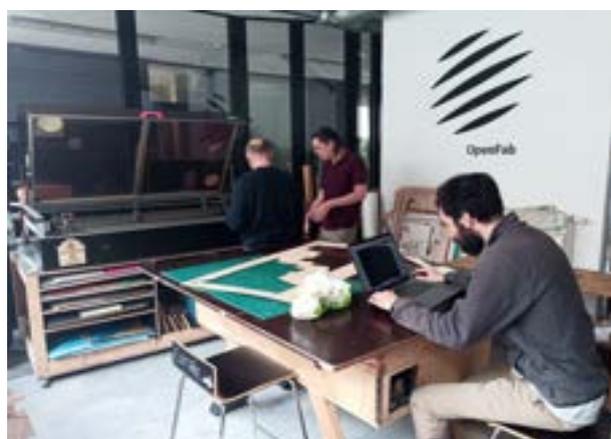
Les prérequis pour faire une résidence à Openfab

- Avoir des connaissances du dessin sur ordinateur
- avoir une affinité avec l'univers du jeu

Le résident devra faire preuve d'autonomie dans son projet.

Conditions d'accueil

Espaces de création	60 m2
Espaces de stockage	1 m2
Accès	3 jours/semaine en fonction des besoins, tous les jours de la semaine sauf pendant les activités prévues
Accompagnement technique	Toutes les bases du fablab, game design et prototypage.



Fablab'ke



Au cœur de la Maison des Cultures et de la Cohésion Social (MCCS) de Molenbeek-Saint-Jean, le fablab'ke accompagne les jeunes publics. Lieu de découverte et pédagogique, ce fablab est également ouvert aux créations et recherches abordant le sujet de la "Jeunesse". Son antenne Fabwest (gare de L'Ouest) est également accessible (en fonction du planning du lieu)

<https://fablabke.be/>

Spécificité du fablab	Lieu artistique et multigénérationnel (accès salle spectacle, salle de répétition, regis, maison verte, grande cour, possibilité d'organiser une expositions)
Maker concerné	Tous les makers de -35ans ou avec un thème jeunesse / pédagogique / social

Les prérequis pour faire une résidence au Fablab'ke

- Autonomie dans son projet.
- Avoir -35 ans et/ou développer un travail en lien avec jeunesse

En fonction de ses disponibilités, l'équipe pourra accompagner le résident dans la réalisation de projet. L'accès aux machines est gratuit, à condition d'avoir obtenu la formation par l'équipe encadrante. Un espace d'exposition est accessible et une programmation au calendrier officiel de la MCCS est possible.

Conditions d'accueil

Espaces de création	MCCS (55 m ² +40m ²) - Fabwest (60m ²)
Espaces de stockage	4 m ²
Accès	6 jours/semaine (entre 8h30 et 19h). En fonction des besoins, tous les jours de la semaine sauf pendant les activités prévues (stages, ateliers du mercredi après midi et samedi matin)
Accompagnement technique	Toute la base fablab, broderie électronique, accès aux machines gratuit (hors consommable)



Workshop pour des jeunes entre 12 et 16 ans / Résidence 2021-2022 : "Alphabuleux"



Cityfab 3

Cityfab 3 complète le paysage des fablabs bruxellois en proposant un espace destiné à la formation avancée et à la production en petites et moyennes séries. Cityfab 3 offre un accès flexible aux équipements. Les machines sont accessibles sans engagement, le temps d'un projet ou d'une production et bénéficient de l'appui technique d'un opérateur local. Cityfab 3 propose également de mettre en contact un utilisateur avec un opérateur spécialisé pour des tâches spécifiques.

www.cityfab3.brussels

Thème	Production
Spécificité du fablab	fablab orienté production de petite/moyenne série ou grande installation (accès camion/zone de stockage/bureau et parc machines)
Maker concerné	entrepreneur, artisan ou artiste

Les prérequis pour faire une résidence au cityfab 3

- Il n'y a pas de prérequis pour faire une résidence au cityfab 3 mais nous attendons quelqu'un de motivé, créatif prêt à partager son temps et son expertise avec les autres usagers.

L'équipe est disponible pour assister le résident dans la gestion de projet

Le résident devra faire preuve d'autonomie dans son projet.

Conditions d'accueil

Espaces de création	12 m2
Espaces de stockage	Variable selon les projets
Accès	5 jours/ semaine
Accompagnement technique	Le résident pourra choisir 3 formations que nous donnons au Cityfab 3



Microfactory



La Micro Factory est un atelier partagé de fabrication, basé sur la participation et la mutualisation. C'est comme un espace de co-working mais pour les makers, où chacun.e contribue de son temps pour en assurer le bon fonctionnement.

L'espace s'organise autour de différents pôles de fabrication et évolue en fonction des initiatives et des besoins des membres. Artisan.ne.s, designers, architectes, ingénieur.e.s ou hobbyistes passionné.e.s. Tou.t.e.s participent activement au bon fonctionnement du lieu qui comprend les pôles suivants: bois, métal, fabrication numérique et sérigraphie. www.microfactory.be

Spécificité du fablab	fablab orienté production de petite/moyenne série ou grande installation (accès camion/zone de stockage/bureau et parc machines)
Maker concerné	entrepreneur, artisan ou artiste

Les prérequis pour faire une résidence à la Micro Factory

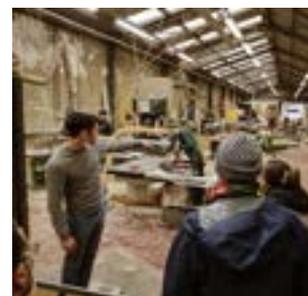
- Avoir des connaissances du dessin sur ordinateur
- Et/ou avoir des compétences en production "non numérique" quel que soit le secteur.

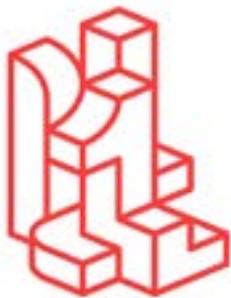
L'équipe est disponible pour assister le résident dans la gestion de projet.

Le résident devra faire preuve d'autonomie dans son projet.

Conditions d'accueil

Espaces de création	6 à 50 m2
Espaces de stockage	variable selon les projets
Accès	7 jours/semaine 24h/24
Accompagnement technique	Le résident pourra choisir 3 formations que nous donnons à la Microfactory





cityfab 1

Le cityfab 1 est un fablab qui donne accès à toute personne, quel que soit son niveau de connaissance, aux outils et aux savoirs pour concrétiser des projets à l'aide de machines pilotées par ordinateur. Cityfab 1 est avant tout un lieu transversal d'échange, de partage et de formation autour du savoir-faire technique pour inventer, fabriquer et réaliser autrement. Parce que de nouveaux modes de consommation voient le jour et que les mentalités évoluent, cityfab 1 est une réponse aux nouveaux besoins de production, davantage locale et capable de s'adapter aux problématiques contemporaines.

www.cityfab1.brussels

Spécificité du fablab	Familiarisation aux outils numériques et formations.
Maker concerné	Tout profil

Les prérequis pour faire une résidence au cityfab 1

- Il n'y a pas de prérequis pour faire une résidence au cityfab 1 mais nous attendons quelqu'un de motivé, créatif, prêt à partager son temps et son expertise avec les autres usagers.
- L'équipe est disponible pour assister le résident dans la gestion de projet.

Conditions d'accueil

Espaces de création	~20 m2 d'atelier personnel dédié aux résidences comprenant le stockage ainsi que l'espace du fablab en fonction de l'activité du lieu
Espaces de stockage	~20 m2 d'atelier personnel dédié aux résidences comprenant le stockage
Accès	du mardi au samedi
Accompagnement technique	Le résident pourra choisir une machine sur laquelle il souhaite réaliser un focus durant et pourra réaliser d'autres formations en complément.





Green Fabric

La Green fabric est un atelier dédié à la création qui propose un fablab textile, des workshops participatifs, un coworking de créatrices et enfin une mercerie de seconde main. La Green Fabric met la création au centre de la transition écologique et sociale. En sensibilisant à une consommation raisonnée et respectueuse de l'environnement, afin de tendre à un mode de vie plus durable. Le fablab textile est dédié à l'expérimentation, au prototypage et à la production. Il permet d'avoir accès à des machines de type fablab orientées création textile.

www.greenfabric.be

Spécificité du fablab	fablab textile, coworking de créateur.ice.s et animation de workshops créatifs
Maker concerné	entrepreneur.e, artisan.e ou artiste particulièrement actifs dans le domaine textile

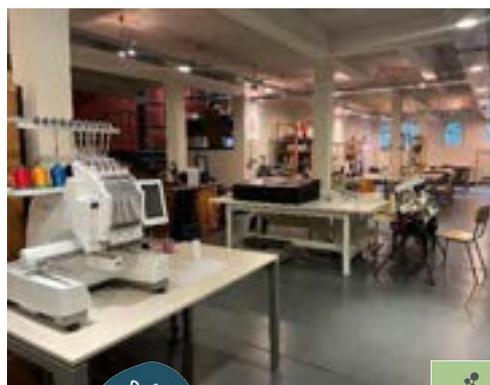
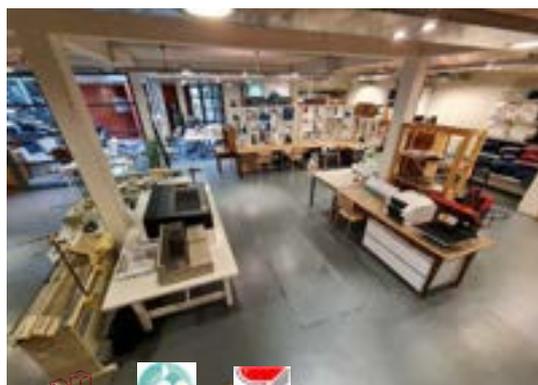
Les prérequis pour faire une résidence à la Green Fabric

- Avoir de bonnes connaissances du dessin sur ordinateur
- Avoir des connaissances soit dans le travail des matières textiles soit dans la production numérique
- Bienvenu.e à toute personne motivée, créative et structurée capable de travailler en apprentissage autonome encadrée

L'équipe est disponible pour assister le résident dans la gestion de projet

Conditions d'accueil

Espaces de création	100 m ² d'atelier partagé, une table individuelle dédiée
Espaces de stockage	Une étagère (environ 2m ²)
Accès	5 jours/ semaine
Accompagnement technique	Le.la résident.e pourra choisir 2 formations que nous donnons à la Green Fabric





Cityfab 2

cityfab 2 est aussi bien ouvert aux entrepreneurs, designers, artistes, qu'aux bricoleurs et étudiants. A la fois atelier d'artisanat et de haute technologie, la philosophie du fablab pourrait se résumer en trois mots : **apprendre, concevoir et fabriquer**. Notre équipe accompagne les projets de la conception à la réalisation du prototype. L'atelier de 400m² se situe sur le site Da Vinci à Evere au sein de la plateforme de coworking [Transforma bxl.](https://www.cityfab2.brussels/)
<https://www.cityfab2.brussels/>

Spécificité du fablab	<ul style="list-style-type: none"> - MédiaLab : ce laboratoire de création graphique audiovisuelle permet la réalisation de tous types de projets visuels ; - Écosystème : intégration dans un coworking pluridisciplinaire, CF2 est un lieu transversal d'échange, de partage et de formation autour du savoir-faire technique. - Formations : large catalogue de formations en + des machines
Maker concerné	Entrepreneurs / industriels / artisans / designers / artistes / ...

Les prérequis pour faire une résidence au Cityfab2

- Il n'y a pas de prérequis demandé, mais un projet solide et ambitieux devra être présenté. Avoir de bonnes connaissances en DAO est un plus, auquel cas nos formations en modélisations et graphismes sont nombreuses. Nous attendons quelqu'un de motivé, créatif, proactif et discipliné pour un « apprentissage autonome guidé » permettant d'être capable de travailler de manière indépendante et sûre. L'équipe est disponible pour assister le résident dans la gestion de son projet.

Conditions d'accueil

Espaces de création	400 m ² d'atelier divisé en 3 espaces (Fablab/Médialab/Classe)
Espaces de stockage	Une étagère + un rack à matériaux
Accès	Du lundi au vendredi 10h - 18h
Accompagnement tech.	Le.la résident.e pourra choisir 2 formations dans notre catalogue



Le Fablab Solidaire de l'Orange Digital Center propose un accompagnement dans le développement de projets professionnels. L'accent est mis sur le soutien aux entrepreneurs, porteurs de projets, le soutien et l'accompagnement au parcours professionnel dans le secteur STEM et/ou l'apprentissage et premiers pas dans le « monde Fablab ». L'Internet des Objets et l'électronique embarquée sont les formations spécifiques de notre Fablab.

<https://orangedigitalcenter.be/fr/>

Spécificité du fablab	IoT, électronique embarquée, introduction à la fabrication numérique. Formations et accès limité lors des Openlab (jeudi 10h-17h) Situé dans le campus Digital Becentral, véritable fourmillière de la tech
Maker concerné	Entrepreneur.e, ingénieur.e, designer ou artiste particulièrement actifs.ves dans le domaine de l'IoT, de l'électronique ou autres projets impliquant les nouvelles technologies AI, cybersécurité, etc

Les prérequis pour faire une résidence à Orange Digital Center

- Pas d'expérience préalable exigée mais un projet ambitieux et innovant est le bienvenu.
- Avoir des notions ou en grand intérêt pour l'électronique (Arduino, Raspbery pi, etc) est un **plus** non négligeable
- Avoir des notions ou en grand intérêt pour les logiciels CAO (2D, 3D,...) est souhaitable
- Bienvenu.e à toute personne motivée, créative et structurée capable de travailler en apprentissage autonome encadrée
- Les fabmanager et l'équipe est prête à soutenir le résident dans la création de son projet

Conditions d'accueil

Espaces de création	200 m ² d'atelier partagé (incluant 90m ² de parc machine) et nombreuses salles « type coworking » dans le bâtiment
Espaces de stockage	Petite salle stock à partager, possibilité d'une ou deux boites grands formats (60x40x40)
Accès	5 jours/semaine (à définir)
Accompagnement technique	Le.la résident.e peut participer à l'ensemble des formations proposées. Un fabmanager l'accompagnera également dans la création et la production d'un PCB (circuit imprimé)

